

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF1268

présenté par

Mme Reid Arbelot, M. Bénard, M. Monnet, M. Castor, Mme Bourouaha, M. Nadeau, M. Tjibaou, M. Sansu, M. Rimane, M. Peu, M. Maurel, M. Maillot, M. Lecoq, Mme Lebon, Mme Faucillon, M. Brugerolles, Mme K/Bidi, M. Baptiste, Mme Sanquer, M. Ratenon, M. Seo et M. Mathiasin

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Santé »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--